

📍 Cette formation est proposée par Cadre de Ville

Actualité de l'urbanisme : réglementation et jurisprudence. Conséquences sur les projets urbains

Anticipez les impacts des nouvelles réglementations et jurisprudences pour adapter vos projets urbains aux enjeux de sobriété foncière et de ZAN.

Sobriété foncière

👤 Association, Entreprise, Collectivité, État - Établissement public

🕒 7h

Présentiel ou Classe virtuelle

Code module : URBANI19

Mis à jour le : 15/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Aménageur, collectivité, AMO généraliste, promoteur, architecte, urbaniste, responsable urbanisme, aménagement et opérations foncières, juriste, constructeur

Objectifs

Les objectifs de la formation

- **Connaître** les dispositifs instaurés par les lois et règlements récents en matière de sobriété foncière
- **Faire évoluer** les documents d'urbanisme
- **Intégrer** les nouvelles contraintes réglementaires pour concevoir de nouveaux modèles d'aménagement
- **Transformer** le ZAN en opportunité

Programme

Le programme détaillé

Actualité législative : lois de simplification des 16 juin 2025 et du 26 novembre 2025

Agilité des documents d'urbanisme

- simplification des processus d'adaptation des SCOT et PLU
- extension des dérogations au PLU (logement et zones d'activité)

Performance de l'urbanisme opérationnel

- création d'une nouvelle opération de transformation urbaine
- élargissement de l'intervention des organismes publics dont EPF
- instauration d'un PUP transformation

Obtention facilitée des autorisations d'urbanisme

- instauration du permis réversible multidestinations
- permis d'aménager multisites
- souplesse du permis modificatif

Durée

7h

Organisme de formation

Cadre de Ville fait partie de Batiactu Groupe, le spécialiste de l'information et des solutions métiers pour les acteurs de la Construction et du Cadre de Vie. Cette formation est proposée par b Compétences, service de formations de Cadre de Ville.

Tarif

Prendre contact avec nos partenaires